

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>103890</b>	De <b>M. Éric Elkouby</b> ( Socialiste, écologiste et républicain - Bas-Rhin )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Agriculture, agroalimentaire et forêt		<b>Ministère attributaire</b> > Agriculture et alimentation
<b>Rubrique</b> > produits dangereux	<b>Tête d'analyse</b> > pesticides	<b>Analyse</b> > utilisation. conséquences. apiculture.
Question publiée au JO le : <b>18/04/2017</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b>		

### Texte de la question

M. Éric Elkouby attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement sur la situation particulièrement inquiétante des abeilles sauvages qui assurent à elles-seules la pollinisation de 80 % des plantes à fleurs à travers le monde, et dont le déclin, en France et en Europe, s'accroît de plus en plus vite. Ce déclin, dû aux méthodes de l'agriculture intensive, à l'utilisation de pesticides de plus en plus toxiques et à l'arrivée de nouveaux parasites et maladies, est profondément préoccupant. En effet, les abeilles sauvages sont le maillon essentiel de la chaîne alimentaire grâce à leur action de pollinisation. Face à ce constat extrêmement pessimiste, il souhaite qu'il lui précise les mesures prises par le Gouvernement pour lutter efficacement contre ce phénomène, en particulier pour ce qui est de l'usage massif de pesticides et autres insecticides.